

LES ECHOS DU Granier

Le journal de Chapareillan...
...et de ses hameaux



Édition trimestrielle
Bulletin Municipal
Septembre 2014
N°2

LES ECHOS DU Granier



DOSSIER THÉMATIQUE
**Les finances
de la commune**

www.chapareillan.fr

SOMMAIRE

■ État civil	2	■ Services à la population.....	8
■ Agenda de la mairie.....	2	■ Travaux et service des eaux	9
■ Édito du maire	3	■ Infos diverses	10
□ Dossier thématique.....	4-5	■ Zoom sur.....	11
■ Enfance / Jeunesse / Culture.....	6-7	■ Retour sur	12

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- RAJON Gianni
9 Juin 2014
- PONTUS Adrien
8 Juillet 2014
- VOIGNIER PLOTON Baptiste
27 Juillet 2014
- GOLETTO Daphné
8 Juillet 2014
- LABBE Romy
5 Septembre 2014

MARIAGES

- GOMES DO PACO Anthony et
MARIANO MAGALHAES Teresa
21 Juin 2014
- GUYARD Jean et
CHOPLIN Claire
24 Juin 2014
- MORO Christophe et
VANHECKE Nathalie
19 Juillet 2014
- MANESSE Michel et
LESCUREUX Christine
9 Août 2014
- TRICO Daniel et
LE GROS Marie
13 Septembre 2014

DÉCÈS

- TORRE Denis
9 Juin 2014
- KAHIA Nadia
29 Juillet 2014
- BADIN Georges
15 Août 2014
- CENDRE Adrienne
15 Août 2014
- PEROTTO-GHI Giuliano
21 Août 2014

AGENDA DE LA MAIRIE

Dimanche 5 octobre 18h :
Salle polyvalente



PIÈCE DE THÉÂTRE :
« Tailleur pour Dames »
de Georges FEYDEAU.

Samedi 11 et dimanche 12 octobre :
RENDEZ-VOUS À L'ATELIER



Dans le cadre
des Journées art
contemporain, l'atelier de
peinture et calligraphie
Garance vous ouvre ses
portes de 10h à 19h.
33, allée du Granier
www.art-garance.com

Samedi 18 & dimanche 19 octobre :
Salle polyvalente

L'Office du Tourisme du Grésivaudan, en
partenariat avec la Commune de Chapareillan
vous invite au **20^{ème} SALON DU TERROIR**.
Dégustation, échange, partage entre producteurs,
consommateurs, visiteurs, feront de ce week-end,
un véritable moment convivial et gastronomique.

Mardi 28 octobre à 20h00 :



Salle de la Fruitière
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CCLT LYON-TURIN.

Vendredi 31 octobre :
Place de la mairie
HALLOWEEN PARTY

Adultes,
enfants, venez
tous déguisés
à partir de
17h30 pour un
défilé dans les rues
de Chapareillan



hantées de

Du 10 novembre au 15 novembre :

ÉCRIVAINS EN GRÉSIVAUDAN

Comme chaque
année la vallée du
Grésivaudan reçoit
des auteurs, cette
année le polar est
à l'honneur. Durant
toute la semaine
vous pourrez
rencontrer différents
auteurs dans les
bibliothèques du
Grésivaudan.



Mardi 11 novembre à 10h30 :
Monument aux morts

Commémoration au monument aux morts avec
la participation de l'Harmonie des Enfants de
Bayard.

Samedi 13 décembre :
MARCHÉ DE NOËL

Toute la journée,
sur la place de la mairie.



UN SERVICE DE PROXIMITÉ, LES POMPES FUNÈRES BAUDRION À PONTCHARRA



Seule entreprise familiale, indépendante et artisanale
du Grésivaudan regroupant l'intégralité des services
du funéraire à vos côtés. ECOUTE, CONSEILS et DIS-
PONIBILITE pour un service personnalisé de qualité.

Depuis maintenant trois années, nous accueillons les familles à Pont-
charra, intervenons dans toutes les communes et pour la gendarmerie
du Haut Grésivaudan 24h/24, 365j/365. Afin de préserver, de développer
le tissu économique local et de réduire les coûts, notre équipe et tous les

artisans avec lesquels nous travaillons sont du Grésivaudan. Pour plus
d'informations, consulter notre site sur www@baudrion.fr

Avec vous, pour eux.

BAUDRION POMPES FUNEBRES

50, Place Pierre du Terrail Place de la Poste
38530 Pontcharra
Tél. 04 56 85 42 00



Chapareillanaises, Chapareillanais,

Pour ce 2^{ème} numéro des Echos du Granier, qui a pour dossier thématique « les finances de notre commune », je souhaite être tout à fait claire avec vous et vous informe que nous avons mis en ligne sur le site de la mairie, 2 documents d'importance :

- Le rapport de la Direction Générale des Finances Publiques sur les comptes de 2008 à 2012
- La copie de la lettre adressée par Monsieur Le Préfet de l'Isère à Monsieur le Maire en date du 30 août 2013

Je vous laisse juge...

Notre bilan financier reste toujours préoccupant cependant nous mettons déjà tout en œuvre pour mener à bien le redressement de cette situation. Je vous donne rendez en début d'année prochaine pour vous présenter nos orientations.

2015 verra néanmoins l'extension de la zone artisanale, en effet cet investissement s'équilibre et ne sera pas générateur de charges.

Par ailleurs, je suis ravie de constater que l'union commerciale relance son activité. Je soutiens cette initiative et leur souhaite une belle réussite.

Cela fait 6 mois que nous avons repris la gestion de notre village et nous avons pris la mesure de notre engagement, je suis contente de voir que toute mon équipe montre une forte implication pour mener à bien ce mandat.

Bonne lecture à toutes et à tous

Chaleureusement,

Martine Venturini-Cochet
Maire

SITUATION DE GESTION

Comme vous le savez désormais, notre commune a fait l'objet d'un audit financier de début de mandat.

Dans cet article, nous souhaitons vous faire ressortir les enjeux financiers et ses problématiques de manière plus précise.

Notre rôle est de gérer les fonds publics dans l'intérêt collectif. Cette mission passe, compte tenu de l'héritage que nous ont laissé nos prédécesseurs, par une gestion de rééquilibrage des budgets tout en renflouant la trésorerie qui nous fait aujourd'hui défaut.

Rééquilibrage des budgets signifie :

- Établir des prévisionnels budgétaires cohérents sur 5 ans afin d'avoir une vision à moyen terme des évolutions financières.
- Prendre en compte systématiquement les baisses de recettes et créer un compte « tampon » permettant de ne pas avoir de mauvaises surprises en cours d'année.
- Analyser les coûts de fonctionnement de la commune afin de réaliser des économies budgétaires
- Programmer sur les 5 ans à venir les investissements par la mise en place d'un plan pluriannuel qui tiendra compte des tombées de crédits et de la capacité d'autofinancement prévisionnelle
- Financer les projets de la commune dans la juste mesure de ses capacités d'endettement.

Renflouer la trésorerie, une nécessité qui passe par :

- Avoir recours, aussi souvent qu'il est possible, à des subventions, pour la réalisation de nos projets
- Réviser l'ensemble des tarifs de la commune pour optimiser les recettes en fonction des coûts d'exploitation.
- Réduire l'impact de la dette sur le budget de fonctionnement
- Étudier les pistes de nouvelles sources de recettes
- Créer un plan de trésorerie annuel en croisant le budget de fonctionnement et celui des investissements

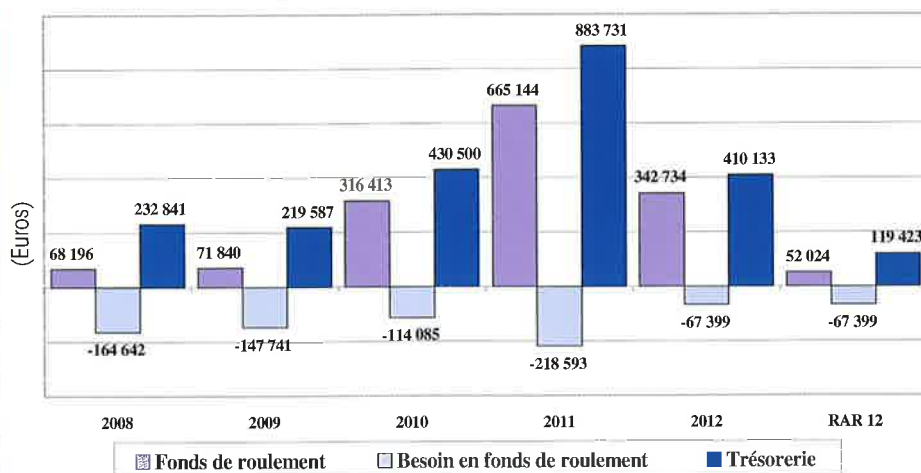
Cette méthode de gestion est nécessaire compte tenu de notre situation financière délicate et sera salutaire pour notre avenir.

SITUATION DE TRESORERIE

Notre commune est dans une situation de quasi insolvabilité. La trésorerie s'est dégradée principalement sur ces 3 dernières années. Un matelas confortable en 2011 (+ 800000 € cf. tableau ci-dessous) semblait nous mettre à l'abri des aléas et des impondérables.

Cette réserve a été largement entamée en 2012 et 2013 pour autofinancer des investissements trop volumineux au regard de nos capacités alors que le recours au crédit bancaire nous était impossible et ce, sur directive de la Direction Générale des Finances Publiques.

Variation des éléments du bilan





Vous trouverez ci-dessous le volume des investissements réalisés de 2008 à 2013 avec en parallèle, les capacités d'autofinancement de la commune sur cette même période.

	Fin 2008	Fin 2009	Fin 2010	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013
Exédent de fonctionnement	450 599 €	380 851 €	348 323 €	571 346 €	495 918 €	646 419 €
Remboursement du capital de la dette	260 813 €	256 032 €	291 861 €	583 476 €	499 221 €	603 318 €
CAF * nette	189 786 €	124 819 €	56 462 €	-12 130 €	-3 303 €	43 101 €
Montant des investissements réalisés	815 842 €	875 966 €	742 513 €	2 297 357 €	1 155 102 €	1 068 804 €

*capacité d'autofinancement

Courant 2012, après publication des comptes de l'année 2011, Chapareillan a été classée en réseau d'alerte (correspond à la mise sous surveillance de la gestion financière de la commune par le Trésor Public).

En février 2014, lors du vote du budget, le montant d'investissements proposé est certes en baisse significative par rapport aux années précédentes, mais :

- Le montant global voté reste inadapté aux capacités prévisionnelles d'autofinancement,
- Aucun emprunt n'est inscrit au budget (nous sommes toujours sous la directive du non recours possible à l'emprunt),

Ne reste plus qu'à puiser alors dans une réserve trésorerie que nous n'avons plus...

Nous avons naturellement pris la décision de mettre en attente le programme d'investissement voté. Malgré cela un déficit de 300.000 € environ devrait être généré d'ici la fin de l'année (reste à trouver la solution pour le combler ou le consolider).

Pour cette année, nos recettes (2 780 382 €) moins nos dépenses (2 398 035€) laissent un excédent budgétaire de 382 347 €.

Pour rappel : l'excédent budgétaire sert à rembourser prioritairement le capital des emprunts.

Le capital de la dette en 2014 que la commune doit rembourser est de 283 110 € pour tous les emprunts contractés antérieurement.

382 347 euros
- 283 110 euros

99 237 euros
(ce chiffre correspond à la capacité d'autofinancement nette)

L'ancien Maire a fait voter un montant de 638 368 € de dépenses d'équipement.

Comment financer alors un tel volume de dépenses ? Avec de la trésorerie comme en 2012 et 2013 ? Impossible en 2014, comme expliqué plus haut. La seule option a donc été de recourir au découvert bancaire pour faire face au paiement des travaux déjà engagés.

Nous avons par conséquent pris la décision d'annuler une partie significative du programme d'investissement.

Finalement, pour cette année, sur les 894 040 € inscrit au budget (638 368€ de dépenses d'équipement plus les restes à réaliser de 2013 pour 255 672 €), nous ne devrions pouvoir dépenser que 600.000 € d'investissements.

Cette somme peut-être utilisée pour réaliser des investissements en les autofinanciant et elle représente aussi notre capacité future pour rembourser le capital d'un nouvel emprunt.

Cependant le taux d'endettement de notre commune est très élevé donc il n'est pas envisageable de choisir le recours à l'emprunt dans les mois à venir.

Nous débutons donc ce mandat avec une épine dans le pied et un impératif : rétablir les comptes de la commune au plus vite faute de quoi nous ne pourrions peut-être plus assurer certains services, ce qui serait dommageable pour nous tous.

Nous vous donnons rendez-vous début 2015 pour une présentation de notre stratégie financière.

RYTHMES SCOLAIRES ET 1^{ÈRE} DEMI JOURNÉE TAP

La réforme des rythmes scolaires s'est mise en place depuis le jeudi 4 septembre de 13h30 à 16h30 sur notre commune. Pour ce 1er cycle, nous accueillons 38 enfants de maternelle et 79 enfants de primaire. Les enfants de maternelle sont encadrés par les 4 ATSEM qui interviennent déjà pendant le temps scolaire. Les enfants de primaire sont encadrés par 6 animatrices, qu'ils côtoient déjà au restaurant scolaire ou à l'accueil périscolaire du matin et du soir. Le thème de l'environnement a été abordé en proposant différentes activités selon les tranches d'âge. L'organisation se met petit à petit en place pour permettre un fonctionnement optimum.



DEVENIR DE L'ESPACE JEUNES

Comme annoncé lors de la présentation de l'audit financier, l'espace jeunes ne fonctionne plus depuis début septembre. L'équipe municipale réfléchit aux orientations à donner au secteur jeune pour l'année 2015, et vous en fera part dès que possible.



CET ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

L'été s'est conclu autour d'une grande fête où les familles, dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs, ont pu participer à un tournoi de tir à l'arc autour d'un apéritif convivial, sous un soleil de plomb.

Pourtant, tout au long de ses grandes vacances, ce soleil n'a pas été régulièrement au rendez-vous ! Il a fallu s'adapter à ce climat automnal et modifier certaines activités. Malgré cela, l'équipe pédagogique a tout mis en œuvre pour que les enfants passent d'agréables vacances.

Cet été, nous avons vu des pirates, des chevaliers, des princesses, des épouvantails, des percussionnistes, des elfes, des Robin des Bois... Nous avons pu également faire le tour du monde en découvrant l'Amérique, l'Asie, l'Océanie, l'Europe... Nous avons même fait une halte au Brésil... Et nous avons pratiqué le roller, la trottinette, le tir à l'arc et bien d'autres activités sportives... sans oublier notre traditionnel Koh lanta chapawil.

Nous tenons à remercier l'ensemble des familles qui ont fait confiance à l'accueil de loisirs et surtout remercier les enfants qui ont fait de ce centre un grand moment de vacances inoubliables.





CET ÉTÉ À L'ESPACE JEUNES

Cet été et ce malgré le temps maussade, les jeunes chapareillanais ont participé à diverses activités. Ainsi, ils se sont baladés à cheval dans les forêts alentours de Barraux tout en apprenant comment prendre soin de leurs montures (pansage, démonstration d'un maréchal-ferrant...). Ils sont devenus animateurs en participant au grand jeu Koh Lanta proposé par la petite gare (6-12 ans) et ont animé des ateliers variés : slackline, parcours semé d'embuches, initiation au djembé... Pendant ce temps, un biathlon (course d'orientation et tir à la carabine laser) et un accrobranche les attendaient dans le Vercors. Certains, quant à eux, ont préféré s'élancer sur la piste de BMX de Montmélián et ont fait de considérables progrès ! Les jeunes ont également utilisé leur téléphone portable mais cette fois pour devenir réalisateur de pocket-film (court métrage). Et pour finir le mois de juillet en beauté, rien de tel qu'une sortie Walibi, sensations garanties ! Alors pour reprendre l'expression favorite de nos jeunes chapareillanais, je dirai que cet été fût carrément swag !





CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal.

Il dispose d'une personnalité juridique propre qui le distingue de la commune.

Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale de la commune.

Le CCAS dispose d'un budget autonome, essentiellement financé par une subvention communale, pour Chapareillan il est de 15000 €uros.

Les attributions du CCAS sont diverses et variées, elles sont d'une part obligatoires (légales) et pour une autre part facultatives:

- établissement et transmission des dossiers d'aide sociale aux autorités compétentes (APA, Aide sociale, Allocation Handicapé
- action sociale : partenariat avec les différentes structures ou institutions sociales

- aide ou soutien aux personnes en difficulté.
- Assiste les personnes âgées ou handicapées.
- Organise le repas des anciens pour les personnes de la commune à partir de 70 ans
- Distribue les colis de Noël aux personnes de la commune à partir de 80 ans et aux personnes parties en maison de retraite
- Propose tous les mois le déjeuner du Saint Roch pour les personnes retraitées seules.

Les interventions du CCAS concernent l'ensemble des personnes de la commune qui peuvent être en situation de fragilité ou de précarité. Il peut être saisi directement ou par le biais des assistantes sociales de secteur.

Pour prendre RDV avec le CCAS – téléphonez en Mairie – 04 76 45 22 20 – Mme Monique PERRIN.

Le CCAS étudiera votre dossier et envisagera une solution dans la limite de ses possibilités.

REPAS PARTAGÉS ET PORTAGE DE REPAS

LE DÉJEUNER DU SAINT ROCH

Il a lieu tous les 3^{èmes} vendredi du mois (sauf en Juillet et Août) à la salle communale Saint Roch. Il est destiné **aux personnes retraitées seules**, habitant Chapareillan et qui souhaitent se retrouver pour partager un moment convivial autour d'un repas.

Les inscriptions se font en mairie jusqu'au mardi 17h qui précède le repas. Son coût actuel est de 14,30 €uros (règlement lors de l'inscription). Une vingtaine de personnes participent chaque mois à cette rencontre où les membres de la commission personnes âgées du CCAS sont heureux de les accueillir et de leur servir un repas préparé par un traiteur.

Le choix du repas se fait hebdomadairement (deux menus au choix).

Les commandes se font le mardi avant midi pour la semaine suivante.



PORTAGE DES REPAS

Un service de portage de repas existe sur la commune.

Il est ouvert aux personnes âgées à partir de 65 ans et aux personnes handicapées.

Il contribue à apporter aux personnes âgées un équilibre alimentaire qui n'est pas toujours respecté quand elles font leur propre cuisine et il permet à chacun d'avoir la visite régulière et attentive d'une personne qui peut alerter le CCAS en cas de besoin.

Ce service peut être ponctuel ou régulier. Le

La livraison se fait dans la matinée les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi (les repas du weekend sont livrés le vendredi).

Actuellement, le service est facturé **5,96 €uros**.

Actuellement 23 personnes profitent de ce service.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie (Madame Mireille CHAMBAZ **04 76 45 22 20**) pour plus de renseignements.

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

La bibliothèque mobile a pour objectif un portage de livres à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce service est gratuit (si ce n'est l'inscription à la bibliothèque). Une fois par mois, et ce sur rendez-vous, deux personnes de l'équipe de la bibliothèque, se rendent au domicile des personnes avec une sélection de livres (romans, livres en gros caractères etc.)

Si ce service vous intéresse n'hésitez pas à contacter la mairie au **04 76 45 22 20**.

SÉANCES DE SOPHROLOGIE

Fatigué, dépassé, surmené...
Sauveur GRAMMATICO peut vous aider à surmonter ces moments difficiles pour mieux vivre le quotidien. Sophrologue diplômé, Énergéticien Reiki, il vous reçoit sur rdv ou à domicile.

Sauveur GRAMMATICO
111, chemin de Cotagnier à Chapareillan.
Tél : **07 70 46 72 88**

TRAVAUX

RÉSEAUX D'EAUX ET ASSAINISSEMENTS À BELLECOMBETTE

Ces travaux ont permis 4 réalisations sur le bas du hameau de montagne :

- Le raccordement au réseau d'eaux usées sur le collecteur principal alimentant l'usine de traitement de Montmélian (SIVU)
- La séparation des eaux usées et des eaux pluviales
- L'extension du réseau sur le chemin du Crêt

Le budget global de cette première tranche de travaux s'est élevé à 135000 euros HT



ACQUISITION DE CAGES DE FOOT « 2 EN 1 »

Initialement, cet investissement n'était pas prévu au budget 2014 mais l'utilisation du site tel qu'il avait été conçu n'étant pas optimum (terrain de basket situé à côté de la cantine scolaire). Cette acquisition de « modules combinés cages de foot et panneaux de basket » a permis d'apporter à cet espace un plus dans son utilisation auprès des amateurs de ces deux sports.



ENROBÉ DU PARKING DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ET RÉFECTION DE LA RUE DU CERNON

D'ici la fin de cette année, l'enrobage du parking de l'école primaire publique doit débiter afin de sécuriser et faciliter l'accès aux préaux et aux cours des écoles primaires et maternelles. Barrières et escaliers sont également prévus pour un budget total de 45000 €uros .

Autre chantier réalisé, celui de la rue du Cernon ; l'enrobage a été achevé et les travaux vont être enfin finalisés (finition des accotements , barrières de sécurité , etc ...) pour un coût total de 65000 €uros .



TRAVAUX ACHEVÉS

TRAVAUX À VENIR



RECENSEMENT MILITAIRE ET JOURNÉE DÉFENSE

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Le recensement se fait le jour de leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent où à la date d'acquisition de la nationalité française.

QUELLES PIÈCES FOURNIR ?

une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)
OU le livret de famille complet et à jour
Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

ATTESTATION DE RECENSEMENT

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il ne sera transmis aucun duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

L'inscription permet de :

- Pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- D'être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de pouvoir passer un concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

CONTENU DE LA JDC

- Présentation de la défense nationale,
- Sensibilisation au civisme, sur la base de la [charte des droits et devoirs du citoyen français](#),
- Tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française,
- Présentation des différentes formes d'engagement : [volontariat pour l'insertion](#), [service civique](#), [volontariat dans les armées](#), [réserve opérationnelle](#), [réserve citoyenne](#), métiers civils et militaires de la défense,
- Sensibilisation au secourisme,
- Information sur le [don de sang, de gamètes ou d'organe](#), et sur la possibilité de s'inscrire au [registre national des refus](#)

Une attestation est également donnée aux jeunes après la JDC.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31/12/2014 pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune.

Seules les demandes déposées jusqu'à cette date permettront une inscription pour voter à partir du 1er mars de l'année suivante.

Pour plus d'information consulter le site internet de la mairie, <http://www.chapareillan.fr>

Objets trouvés



Vous avez perdu ou oublié des affaires personnelles, pensez à contacter le secrétariat de la mairie, service accueil

au 04 76 45 22 20.

Vous pourriez peut-être retrouver ce que vous aviez égaré !

ZOOM SUR

L'Insee organise le recensement de la population tous les 5 ans afin de mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le prochain recensement aura donc lieu en 2015. La collecte des données auprès des habitants se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Il est essentiel que toutes les personnes vivant en France participent au recensement. Les réponses sont transformées en statistiques.

Ces indications chiffrées fournies par le recensement ont des utilisations nombreuses et variées, en termes d'analyse, de recherche, de prévision et d'action, au niveau national, bien sûr, mais surtout au niveau local.

Ces données sont indispensables pour faire des choix en matière d'équipements publics (crèches, hôpitaux, écoles, routes, logements, etc....)

Elles fournissent également des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, niveau d'études, moyens de transport utilisés, etc ...)

Tous ces résultats statistiques sont consultables sur le site www.insee.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

« NOUVEAUTE »

Ce prochain recensement va évoluer en offrant désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet. Comme auparavant, un agent recenseur* se présentera dans chaque logement recensé. Les personnes recensées auront le choix : remplir les questionnaires papier ou bien répondre en ligne.

**Selon les critères donnés dans le bulletin municipal de juin, vous pouvez vous porter candidat.*





MARTELAGE DE LA PARCELLE 1 DE LA FORÊT COMMUNALE DE CHAPAREILLAN

Le 19 juin 2014, les marteleurs Sophie Ayache, agent forestier responsable de la gestion de la forêt communale de Chapareillan, et Yvan Orrechioni, responsable de l'unité territoriale du Grésivaudan accompagnés par Mme Le Maire, Martine Venturini Cochet et Mr Fabrice Blumet, conseiller municipal, ont procédé au martelage de la parcelle 1 de la forêt communale située entre 1040 et 1110 mètres d'altitude au dessus de Saint Marcel d'en haut. Sur

une surface de 2,82 ha. La parcelle est peuplée de hêtraie sapinière (mélangée de sapin, épicéa, hêtre et érable) en futaie irrégulière.

L'objectif du martelage est de prélever les bois arrivés à maturité d'exploitation tout en conservant la structure irrégulière du peuplement et favoriser la croissance des plus jeunes arbres par une mise en lumière des semis et perchis.



DÉFILÉ DES POMPIERS DE CHAPAREILLAN BARRAUX À PARIS ... ET RAPPORT D'INTERVENTIONS DE JUILLET ET AOÛT.

A l'occasion de la journée nationale des Sapeurs Pompiers le vendredi 13 juin, le Chef de Caserne de Chapareillan et son adjoint, le président de l'amicale des Sapeurs Pompiers du Granier (Lieutenant Bruno ROLLAND, Lieutenant Bernard DAVALLET PIN et Adjudant Stéphane ROLLAND), se sont vus confiés la mission de représenter les Sapeurs Pompiers de l'Isère à Paris. Ils ont donc défilé sur les Champs Elysées avec le drapeau des Sapeurs Pompiers de l'Isère, ont participé au ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu, avant d'être reçus par le Ministre de l'intérieur Bernard CAZENEUVE, place Beauvau.

Ce moment fort est rare dans la vie d'un Sapeur Pompier et reste gravé pendant longtemps. Les Sapeurs Pompiers de

Chapareillan Barraux ont été fiers de représenter l'Isère et leurs deux communes de rattachement par la même occasion.

Par ailleurs, voici les bulletins de renseignements mensuels des Sapeurs pompiers de Chapareillan Barraux (période estivale de juillet et août 2014) :

Interventions	Juillet	Août
Nombre d'interventions	20	19
Secours à la personne	14	16
Incendies	0	1
Diverses	6	2



INTERVENTIONS MARQUANTES :

- 5 accidents de la circulation et 1 accident mortel traduisant le retour d'une fréquentation estivale de loisirs sur les routes de la commune (vélo, pédestres, etc.)
- 4 inondations de locaux suite à un violent orage sur la commune de Chapareillan (Très peu d'interventions compte tenu de l'intervention rapide des services communaux)

- 1 feu anciennement usine PRONER/TYCO suite à des travaux et la présence de points chauds. 2 foyers et une propagation rapidement stoppée par l'arrivée rapide des Sapeurs Pompiers de Chapareillan. Intervention impliquant la présence de véhicules de 3 casernes.

Les pompiers sont intervenus 25 fois pour des accidents ou des sinistres à Chapareillan, 6 fois à Pontcharra, 7 fois à Barraux et 1 fois à Allevard cet été.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre 2014, c'était la rentrée aussi pour 16 associations qui étaient présentées au Forum des Associations ; cela a permis pour certaines d'entre elles, de se faire connaître auprès des Chapareillanais et pour d'autres, de pérenniser leur activité en renouvelant les inscriptions de leurs adhérents actuels et par l'arrivée de nouveaux adhérents. Une après-midi d'informations et d'échanges privilégiés avec les associations de Chapareillan proposant différentes activités sportives et culturelles.

LA RELANCE DE L'UNION COMMERCIALE

Lundi 29 septembre 2014 s'est tenue à la mezzanine de la salle polyvalente, l'Assemblée Générale de l'Union commerciale, une date importante pour ce regroupement de professionnels de la commune qui renouvelle son engagement dans l'organisation de manifestations à Chapareillan. Cette union va permettre de renforcer la dynamique événementielle en proposant des actions diverses et variées.

VIDE GRENIER

Une très belle réussite pour cette nouvelle édition « Vide Grenier 2014 » qui s'est déroulée dimanche 7 septembre avec une participation massive : plus de 90 participants venus « vider leur grenier » et beaucoup de visiteurs se sont déplacés sous une belle journée ensoleillée.



Édition trimestrielle - Bulletin Municipal Chapareillan - Septembre 2014
 Directeur de la publication : Martine Venturini Cochet
 Crédit photo : Mairie et associations de Chapareillan - Fotolia® - X
 Création et impression : Bristol - 04 76 45 10 47
 St Pierre d'Allevard - Labellisé IMPRIM'VERT®
 Bulletin imprimé à 1500 exemplaires sur papier recyclé PEFC